



HAL
open science

Mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et objectifs d'Aichi liés à la forêt

C. Santamaria, B. Bodin

► **To cite this version:**

C. Santamaria, B. Bodin. Mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et objectifs d'Aichi liés à la forêt. Forêt Méditerranéenne, 2017, XXXVIII (3), pp.417-418. hal-03556506

HAL Id: hal-03556506

<https://hal.science/hal-03556506v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et objectifs d'Aichi liés à la forêt

par Catalina SANTAMARIA & Blaise BODIN

En marge de la 5^e Semaine forestière méditerranéenne (20-24 mars 2017, Agadir, Maroc), le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a organisé un atelier de renforcement des capacités pour la Méditerranée et d'autres pays, sur la restauration des forêts et d'autres écosystèmes, pour soutenir la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité. L'atelier a été organisé dans le cadre de l'Initiative de restauration de l'écosystème forestier (FERI), soutenue par le Service forestier coréen du Gouvernement de la République de Corée.

L'atelier a réuni des représentants du gouvernement et des experts de onze pays : l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la France, l'Iran, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, l'État de Palestine, le Soudan et la Tunisie, pour examiner leurs engagements nationaux concernant les objectifs d'Aichi pour la biodiversité : objectif n°5 réduire de moitié le taux de perte d'habitat naturel, n°14 protéger les services écosystémiques essentiels et n°5 restaurer 15% des écosystèmes dégradés, ainsi que leurs étapes de mise en œuvre. L'atelier a été axé sur les principes et les activités clés du Plan d'action à court terme pour la restauration de l'écosystème, adopté lors de la 13^e réunion des Parties à la Convention sur la diversité biologique (2-17 décembre 2016, Cancun, Mexique).

La mise en œuvre de ces objectifs est particulièrement pressante pour les forêts, terres boisées, maquis et garrigues méditerranéens, qui fournissent des habitats variés à de nombreuses espèces. Les écosystèmes de cette région sont soumis à des pressions croissantes dues à la croissance démographique, à l'expansion urbaine et aux changements climatiques. Avec des niveaux de dégradation historiquement élevés et des densités de population élevées, une spécificité de la région méditer-

Catalina SANTAMARIA
Convention sur la
diversité biologique
Secrétariat
Email: catalina.
santamaria@cbd.int

Blaise BODIN
Consultant
Programme Forêt
Secrétariat de la
Convention sur la
diversité biologique
Email: blaise.bodin.
consultant@cbd.int

ranéenne est que la mise en œuvre de ces objectifs doit se concentrer sur les fonctions des écosystèmes, en améliorant la qualité et la connectivité des zones à forte biodiversité, y compris les zones qui fournissent des services écosystémiques importants telles que l'approvisionnement en eau, et d'éviter toute perte ou dégradation des écosystèmes naturels.

Avec les sessions de la 5^e Semaine forestière méditerranéenne qui ont servi de toile de fond aux discussions, les participants ont entrepris un examen de leurs engagements nationaux, en évaluant dans quelle mesure ils étaient spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et temporellement définis («SMART»). Le personnel de la Convention sur la diversité biologique a présenté un rapport régional intitulé « Évaluation rapide des progrès réalisés dans les objectifs 5, 14 et 15 de la biodiversité d'Aichi dans la région méditerranéenne » et a souligné les exemples de meilleures pratiques des cibles SMART dans la région. Des exercices en ligne ont également été fournis aux participants pour examiner les concepts, les outils et les approches adoptées.

Chaque pays a reçu un dossier contenant une évaluation spécifique à l'échelle nationale de l'état d'avancement de ses engagements nationaux associés aux objectifs 5 et 15. Des examens nationaux spécifiques des engagements nationaux, en vertu de la Convention sur la diversité biologique et d'autres accords environnementaux, ont servi de base à la discussion sur l'importance d'adapter la mise en œuvre de ces accords à l'échelle nationale. Les objectifs nationaux et

les plans d'action associés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ainsi que du Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes, concernent la gestion des écosystèmes. Si ces engagements et ces actions doivent s'efforcer d'être aussi précis et quantifiés que possible, ils doivent également promouvoir la synergie et la cohérence dans leur mise en œuvre.

Les experts des organisations partenaires ont été invités à présenter des thèmes pertinents tels que la Liste rouge des écosystèmes (UICN), qui vise à fournir un cadre pour évaluer le degré de dégradation et le risque de destruction de divers écosystèmes. Ce cadre a été accueilli favorablement par les participants en tant qu'instrument d'aide à la décision pertinent pour la priorisation des actions menées dans le cadre des objectifs 5 et 15 d'Aichi, mais plusieurs ont réaffirmé l'absence de données suffisantes à l'échelle nationale pour procéder de manière significative à de telles évaluations. Des exemples d'actions de terrain réussies ont également été présentés, comme celui de l'Herdade Freio do Meio au Portugal, un domaine agricole qui a réussi à concilier production durable de produits agricoles, levée de liège et conservation de la nature. Les participants ont également participé à des exercices interactifs, y compris la méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration (UICN et WRI). L'exercice a permis de relever un défi, celui de définir des priorités nationales de restauration : concilier les points de vue d'un éventail de parties prenantes sur les objectifs des actions de restauration.

Les participants ont terminé la réunion avec des messages clés à communiquer sur des défis communs tels que : collecter de données de base sur l'état et l'évolution des écosystèmes, éclaircir la définition de concepts tels que « dégradation » ou « forêt naturelle », définir les objectifs de restauration et indicateurs pour évaluer les progrès réalisés. Les participants ont également souligné la valeur de ces échanges pour apprendre de l'expérience des autres pays confrontés à un contexte écologique similaire.

C.S., B.B.

Pour plus d'informations : feri@cbd.int
www.feri-biodiversity.org

